

En conformité avec la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN

TECH Slab 2.1 / Laine de roche 50 mm

R=1.2 (à 50 °C)

(hors accessoires de pose)

Date de réalisation : 12 avril 2021

Version: 1.1







# Table des matières

T	able des matières	2
A	vertissement	3
G	uide de lecture	3
Ρ	récaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits	3
•	Information générale	4
•	Description de l'unité fonctionnelle et du produit	5
	Description de l'unité fonctionnelle :	5
	Description du produit et de son utilisation :	5
	Données techniques et caractéristiques physiques :	5
	Description des principaux composés et/ou matériaux pour 1m² de produit :	5
	Description de la durée de vie de référence	6
•	Etapes du cycle de vie	7
	Etape de production, A1-A3	8
	Etape de construction, A4-A5	9
	Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7	. 10
	Etape de fin de vie C1-C4	. 11
	Bénéfice et charge, D	. 11
•	Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie	. 12
•	Résultats de l'analyse de cycle de vie	. 12
•	Interprétation du cycle de vie	. 17
• S(	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, ol et l'eau pendant l'étape d'utilisation	
	Air intérieur	. 18
	Sol et eau	. 20
•	Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	. 21
	Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermic dans le bâtiment	•
	Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dan bâtiment	
	Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans bâtiment	
	Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans bâtiment	
•	Informations additionnelles	. 21
	Système de management de l'environnement	. 21

# **Avertissement**

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Saint-Gobain Isover (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A1, le complément national NF EN 15804/CN et la norme NF EN 16783 servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

**NOTE**: La traduction littérale en français de « EPD (Environmental Product Declaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une "DEP" complétée par des informations sanitaires.

# Guide de lecture

Exemple de lecture : -9,0 E -03 = -9,0 x 10-3

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Lorsque le module n'est pas déclaré, alors la valeur « MNA » est affichée.

# Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804 définit au § 5.3 « Comparabilité des Déclarations Environnementales Produits pour les produits de construction », les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations)."

# Information générale

Déclaration Environnementale Produit conforme à la norme NF EN ISO 14025 et NF EN 15804+A1.

Editeur de la FDES: Saint-Gobain Isover, Tour Saint-Gobain 12, place de l'Iris, 92400 Courbevoie

Dans les objectifs d'amélioration continue et d'écoconception, Saint-Gobain Isover a formé des praticiens en analyse de cycle de vie et réalisé en interne des déclarations environnementales produits.

dev durable isolation france@saint-gobain.com

Type de D<u>éclaration Environnementale</u> : « du berceau à la tombe », FDES individuelle

<u>Identification Règle de Catégorie de Produit</u>: La norme EN 15804+A1, le complément national NF EN 15804/CN et la norme NF EN 16783 servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

Nom du produit et fabricant(s) représentés : TECH Slab 2.1 / laine de roche 50 mm R= 1.2 à 50 °C, fabriqué dans l'usine de Genouillac, pour Saint-Gobain Isover.

L'étude et la rédaction de cette déclaration ont été réalisées par Sandrine Jacquet et Valentin Rousseau.

Cette déclaration a été réalisée le 12 avril 2021, validité jusqu'au 11 avril 2026 (période de validité de 5 ans).

Rapport d'accompagnement de la déclaration mis à jour le 8 mars 2021. Les informations relatives à la validité de la FDES sont cohérentes avec les spécifications contenues dans le rapport du projet.

Vérification externe indépendante effectuée selon le programme AFNOR-INIES par : Yannick Le Guern et Maxime Pousse (ELYS Conseil).

La norme EN 15804 du CEN sert de RCP <sup>a)</sup> .								
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010								
□ Interne 区 Externe								
(Selon le cas <sup>b)</sup> ) Vérification par tierce partie :								
Yannick Le Guern et Maxime Pousse (ELYS Conseil)								
Numéro d'enregistrement AFNOR-INIES : 1-209:2021								
a) Règles de définition des catégories de produits								

b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4)

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante :

www.inies.fr



# Description de l'unité fonctionnelle et du produit

## Description de l'unité fonctionnelle :

En considérant les fonctions de ce produit, l'unité fonctionnelle peut être décrite ainsi :

 $1\text{m}^2$  d'isolant en laine de roche permettant d'assurer une fonction d'isolation thermique avec une résistance thermique de R = 1.2 K.m²/W à 50 °C (hors accessoires de pose) pour tuyauteries, gaines techniques, conduits de chauffage et de ventilation.

## Description du produit et de son utilisation :

Cette Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire des produits (FDES) décrit les impacts environnementaux d'1 m² de laine de roche, livré sous forme de panneaux.

Saint-Gobain Isover fabrique, avec des matières premières naturelles (basalte) ou des matières recyclées (briquettes) par fusion et fibrage, de la laine de roche. Les produits obtenus se présentent sous la forme d'un « matelas de laine minérale » composé d'une structure souple et d'air.

Grâce à sa structure enchevêtrée, la laine de roche est un matériau poreux qui emprisonne de l'air, ce qui procure ses capacités d'isolation thermique. La structure poreuse et élastique de la laine minérale absorbe également les bruits aériens, les bruits de chocs et permet d'effectuer la correction acoustique à l'intérieur des locaux. Enfin, à base de minéraux incombustibles par nature, les laines minérales n'alimentent pas le feu et ne propagent pas les flammes.

Application : Panneau semi-rigide en laine de roche pour applications industrielles de basse et moyenne température. Utilisable pour des applications d'isolation thermique et acoustique de centrales de traitement d'air sur toiture ou dans un local technique.

La durée de vie d'un isolant en laine minérale utilisé pour ce type d'application est fixée à 30 ans.

## Données techniques et caractéristiques physiques :

Code de désignation CE: 1163-CPD-435

Résistance thermique du produit : 1.2 K.m<sup>2</sup>/W à 50 °C

Conductivité thermique du produit : 0.043 W / (m.K) à 50 °C

Réaction au feu : Euroclasse A1

## Description des principaux composés et/ou matériaux pour 1m² de produit :

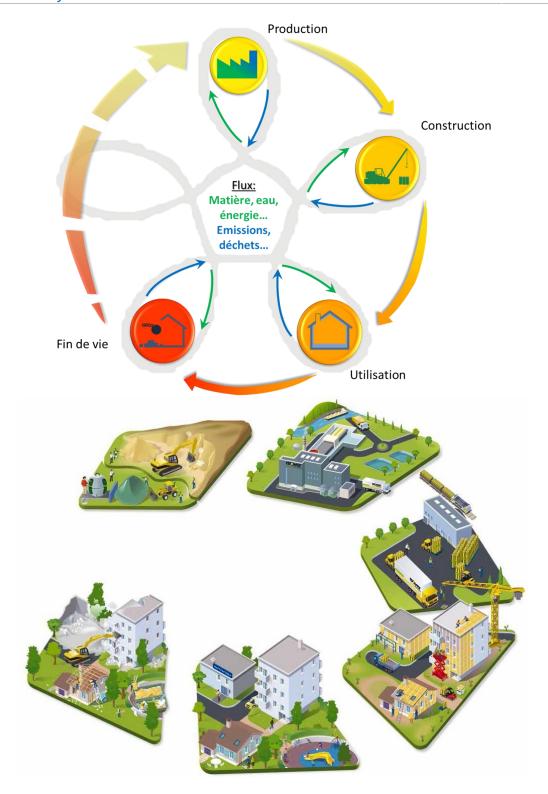
Paramètre	Valeur
Quantité de laine minérale	2.04 kg
Epaisseur	50 mm
Surfaçage	\
Emballage pour le transport et la distribution	28.7 g de housse en polyéthylène 12.3 g de film en polyéthylène 202.5 g de palette en bois
Produits complémentaires pour la pose	Non concerné

Substances de la liste candidate selon le règlement REACH : aucune substance appartenant à la liste est à plus de 0,1% en masse.

# Description de la durée de vie de référence

Durée de vie de référence (DVR)	30 ans				
Justification	La DVR choisie correspond à la durée de vie recommandée par la norme NF EN 16783 servant de RCP. Le produit conserve ses performances techniques durant la durée totale de son cycle de vie.				
<b>Propriétés déclarées du produit</b> (à la sortie de l'usine)	Réaction au feu : Euroclasse A1				
Paramètres théoriques d'application	Voir DTU 45-2 Travaux d'isolation - isolation thermique des circuits, appareils et accessoires de -80°C à +650°C				
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	Conforme à la norme EN 14303:2009+A1:2013				
<b>Environnement extérieur</b> (pour les applications extérieures)	Voir la DOP n° 0002-09				
<b>Environnement intérieur</b> (pour les applications intérieures)					
Conditions d'utilisation	Conditions de stockage : il doit se faire à l'abri des intempéries dans un local porpre et sec				
Maintenance	Non pertinent				

# Schéma du cycle de vie



### Etape de production, A1-A3

#### Description de l'étape :

L'étape de la production de produits en laine minérale est subdivisée en trois modules : A1, approvisionnement en matières premières ; A2, transport et A3, fabrication.

L'agrégation des modules A1, A2 et A3 est une possibilité donnée par la norme EN 15 804+A1. Cette règle est appliquée à cette FDES.

#### A1 Approvisionnement en matière première

Ce module prend en compte l'approvisionnement et le traitement de toutes les matières premières et les énergies qui se produisent en amont du procédé de fabrication. En particulier, il couvre l'approvisionnement en matières premières pour la fabrication du liant et des fibres de roche, comme le basalte.

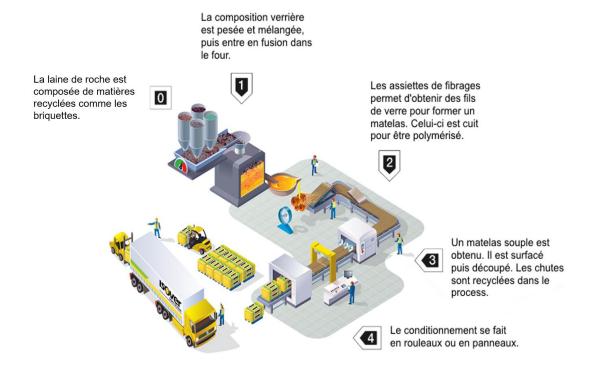
#### A2 Transport à destination du fabricant

Les matières premières sont transportées jusqu'au site de fabrication. La modélisation comprend, pour chacune des matières premières des transports routiers, fluviaux ou ferroviaires (valeurs moyennes).

#### A3 Fabrication

La fabrication de laine de roche inclut les étapes de fusion et de fibrage (cf. diagramme du procédé de fabrication). De plus, la production des emballages est prise en compte à cette étape.

## Diagramme du procédé de fabrication



# Etape de construction, A4-A5

#### Description de l'étape :

L'étape de construction est divisée en deux modules : A4, le transport jusqu'au site de construction et A5, l'installation dans le bâtiment.

Description des scenarios et des informations techniques supplémentaires :

#### A4 Transport jusqu'au site de construction:

Ce module inclut le transport de la sortie d'usine au chantier. Le transport est calculé sur un scénario incluant les paramètres suivants :

Paramètre	Valeur						
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	Camion avec une charge utile de 24 t, consommation de diesel de 38 litres pour 100 km						
Distance moyenne jusqu'au chantier	460 km						
Utilisation de la capacité	100 % de la capacité en volume						
(incluant les retours à vide)	30 % de retours à vide						
Densité du produit transporté	69.1 m² par palette et 22 palettes par camion						
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	Coefficient >1						

#### A5 Installation dans le bâtiment:

Ce module comprend les déchets produits lors de l'installation de la laine minérale dans le bâtiment, la production supplémentaire engendrée pour compenser ces pertes et le traitement des déchets de chantier. Les scénarios utilisés pour la quantité de déchets générée lors de la mise en œuvre et le traitement des déchets de chantier sont les suivants :

Paramètre	Valeur					
Intrants auxiliaires pour l'installation	Non considérés					
Utilisation d'eau	Non concerné					
Utilisation d'autres ressources	Non concerné					
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	Pas d'énergie nécessaire à la mise en œuvre du produit					
Déchets produits sur le site de construction	2 % de laine de roche					
avant le traitement des déchets générés par	41.0 g de polyéthylène (emballage)					
l'installation du produit (spécifiés par type)	202.5 g de palette (emballage)					
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de	Les déchets de laine de roche sont destinés à l'enfouissement.					
construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	Les déchets d'emballage sont collectés et recyclés en majorité pour le polyéthylène de la charge palettisée (78,9%) et le bois des palettes (57%). Il sont incinérés et enfouis pour le reste.					
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Non concerné					

# Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7

#### Description de l'étape :

L'étape d'utilisation est divisée en sept modules :

- B1: Utilisation ou application du produit installé
- B2: Maintenance
- B3: Réparation
- B4: Remplacement
- B5: Réhabilitation
- B6: Besoins en énergie durant la phase d'exploitation
- B7: Besoins en eau durant la phase d'exploitation.

Description des scenarios et des informations techniques supplémentaires :

Aucune opération technique n'est nécessaire durant la phase d'utilisation jusqu'à la fin de vie. Ainsi, les laines minérales n'ont pas d'impact durant cette étape.

## Etape de fin de vie C1-C4

#### Description de l'étape :

Cette étape inclut les différents modules de fin de vie suivants : C1, déconstruction, démolition ; C2, transport jusqu'au traitement des déchets ; C3, traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage ; C4, élimination.

Description des scenarios et des informations techniques supplémentaires :

#### C1 Déconstruction, démolition :

La déconstruction et/ou le démontage des produits d'isolation fait partie de la démolition d'un bâtiment entier. Dans notre cas, l'impact environnemental est supposé être très faible et peut être négligé.

Paramètre	Valeur						
Processus de collecte spécifié par type	Collecte avec les déchets de construction mélangés en vue d'un enfouissement : 2.04 kg (100%) de laine de roche.						

## C2 Transport jusqu'au traitement des déchets :

Paramètre	Valeur					
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Camion avec une charge utile de 24 t, consommation de diesel de 38 litres pour 100 km 50 km					

# C3 Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage :

Le produit est considéré comme étant mis en installation de stockage sans réutilisation, récupération et/ou recyclage.

#### C4 Elimination:

La laine de roche est supposée être mise en installation de stockage de déchets non inertes et non dangereux en totalité.

Paramètre	Valeur
Elimination spécifiée par type	100% des déchets de laine de roche sont destinés à l'enfouissement, soit 2.04 kg

## Bénéfice et charge, D

Non considéré.

# Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

RCP utilisé	La norme EN 15804+A1, le complément national NF EN 15804/CN et la norme NF EN 16783 servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).
Frontières du système	Du berceau à la tombe : étapes = A1-3, A4-5, B1-7, C1-4
Allocations	Une allocation économique est utilisée pour comptabiliser les impacts du laitier de haut fourneau, entrant dans la composition de la laine de roche
Règles de coupure	Aucune règle de coupure n'a été appliquée
Représentativité géographique Temporelle	France, année 2019 (période de collecte des données primaires)  Modules génériques base GaBi (Version 9.2.1.68), avec un modèle énergétique de 2016 et modules Ecoinvent V3.5 (2018)
Variabilité des résultats	N/A

# Résultats de l'analyse de cycle de vie

Le modèle d'ACV, l'agrégation des données et les impacts environnementaux sont calculés à partir du logiciel GaBi.

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

### Pour rappel:

Exemple de lecture : -9,0E-03 = -9,0 x 10-3 Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- > Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Lorsque le module n'est pas déclaré, alors la valeur « MNA » est affichée.
- ➤ En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des différents modules.
- Les valeurs négatives de l'étape A5 sont liées à l'application de la méthode proposée à l'annexe I de la norme NF EN 15804/CN.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX																		
	Etape de production	Etape de c	onstruction		Etape d'utilisation					Etape de fin de vie								
Impacts Environnementaux	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système			
Réchauffement climatique	2,64	3,74E-01	1,15E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	8,53E-03	0	1,07E-02	MNA			
kg CO₂ equiv/UF	Le potentiel de réchauffement global d'un gaz se réfère à la contribution totale au réchauffement global résultant de l'émission d'une unité de ce gaz par rapport à une unité du gaz de référence, le dioxyde de carbone, dont la valeur 1 lui est attribué.											dioxyde de						
Appauvrissement	1,56E-07	6,23E-08	5,21E-09	0	0	0	0	0	0	0	0	1,55E-09	0	3,89E-09	MNA			
de la couche d'ozone kg CFC 11 equiv/UF	La destruction d		zone stratosphé ontenant du bron											ore et / ou des	composés			
Acidification des sols et de l'eau	1,46E-02	1,05E-03	3,41E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	2,26E-05	0	8,16E-05	MNA			
kg SO₂ equiv/UF	Les polluants acides ont des impacts négatifs sur les écosystèmes naturels et l'environnement par l'homme incluant les bâtiments.  Les principales sources d'émissions de substances acidifiantes sont l'agriculture et de la combustion de combustibles fossiles utilisés pour la production d'électricité, le chauffage et les transports.																	
Eutrophisation  kg (PO4)3- equiv/UF	1,19E-03	2,47E-04	3,68E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	5,93E-06	0	1,92E-05	MNA			
ng (r o <sub>4)</sub> oquivier			Un enrich	ssement ex	cessif, en nu	ıtriments, des	s eaux et des s	surfaces contin	nentales, avec	des effets bio	ologiques néfa	astes associés	s.					
Formation d'ozone photochimique	3,44E-03	7,47E-05	7,32E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	1,40E-06	0	6,87E-06	MNA			
kg Ethene equiv/UF		La ré	action des oxyde	es d'azote a			niques provoqu n présence de				exemple d'ur	ne réaction pho	otochimique.	himique.				
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb equiv/UF	1,26E-06	5,83E-08	2,97E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	1,05E-09	0	1,30E-08	MNA			
Epuisement des ressources abiotiques (fossiles)	32,2	5,68	8,24E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1,19E-01	0	3,27E-01	MNA			
MJ/UF	La consommation de ressources non renouvelables, réduisant ainsi leur disponibilité pour les générations futures.									La consommation de ressources non renouvelables, réduisant ainsi leur disponibilité pour les générations futures.								
Pollution de l'air - m³/UF	1 294	34,2	28,6	0	0	0	0	0	0	0	0	7,52E-01	0	1,79	MNA			
Pollution de l'eau - m³/UF	4,81E-01	1,74E-01	1,68E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	4,28E-03	0	1,06E-02	MNA			

<b>UTILISATION DES RESSO</b>	<b>JRCES</b>
------------------------------	--------------

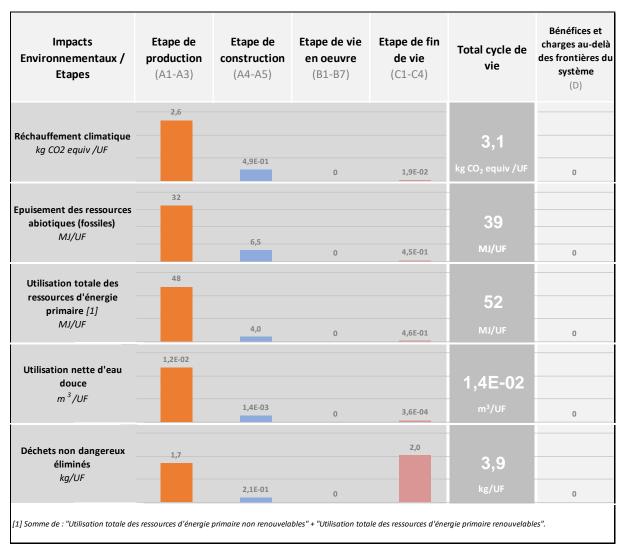
	Etape de co	Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				ges s du		
Utilisation des ressources	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - <i>MJ/UF</i>	2,36	6,11E-02	8,72E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	4,72E-04	0	2,71E-03	MNA
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	3,44	0	-2,72	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - <i>MJ/UF</i>	5,80	6,11E-02	-1,84	0	0	0	0	0	0	0	0	4,72E-04	0	2,71E-03	MNA
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - <i>MJ/UF</i>	39,4	5,36	9,65E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1,20E-01	0	3,32E-01	MNA
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	2,33	0	-5,92E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	41,7	5,36	3,73E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1,20E-01	0	3,32E-01	MNA
Utilisation de matière secondaire - kg/UF	6,98E-01	0	1,40E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation nette d'eau douce - m³/UF	1,18E-02	1,04E-03	3,14E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	1,39E-05	0	3,46E-04	MNA

CATEGORIE DE DECHETS															
Etape de productio n			onstruction		Etape d'utilisation						Etape de fin de vie				t charges ntières du ne
Catégorie de déchets	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et cha au-delà des frontiè système
Déchets dangereux éliminés - kg/UF	1,03E-04	1,50E-06	2,13E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	3,49E-08	0	2,22E-07	MNA
Déchets non dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	1,70	1,53E-02	1,91E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	2,14E-04	0	2,04	MNA
Déchets radioactifs éliminés - kg/UF	1,15E-04	3,52E-05	3,46E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	8,74E-07	0	2,19E-06	MNA

FLUX SORTANTS															
	Etape de productio n	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				arges ires du
Flux sortants	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Composants destiné à la réutilisation - kg/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Matériaux destinés au recyclage - kg/UF	4,88E-01	0	1,25E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF	2,05E-02	0	1,32E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF	5,84E-02	0	3,75E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA
Energie gaz et <i>process fournie à l'extérieur - MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA

# IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »

Impacts environmemontatix	Impacts/Flux unité	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie
Apparatriasement de la couche d'azone 19 0°C 11 equil/UF         1,56E-07         6,75E-08         0         5,44E-09         2,29E-07           App OFC 11 equil/UF         1,46E-02         1,39E-03         0         1,04E-04         1,81E-02           Eutrophisation - kg (PO-q)² equil/UF         1,19E-03         2,84E-04         0         2,51E-05         1,50E-03           Formation de zone photochrinique kg (Politicul Merchant)         3,44E-03         1,48E-04         0         8,27E-06         3,60E-03           Epuisement des ressources ablotiques (eléments)         3,22E-06         8,80E-08         0         1,41E-08         1,37E-06           Epuisement des ressources ablotiques (eléments)         3,22E-05         0         4,46E-01         39,1           MJUF         1284         6,28         0         2,54         1,359           Pollution de l'eau - m²/UF)         4,81E-01         1,91E-01         0         1,49E-02         6,86E-01           Utilisation de se ressources de deringe primaire renouvelables de l'inergie primaire renouvelables d'inergie primaire renouvelables d'inergie primaire prenouvelables d'inergie primaire prenouvelables d'inergie primaire non renouvelables d'inergie primaire non renouvelables d'inergie primaire non renouvelables d'inergie primaire prenières » MUF         0         3,18E-03         3,38E-01           Utilisation de s'inergie primaire non reno	Impacts environnementaux					
Acidification dos sole et de l'eau - kg SQ, equivIUF   1,48E-02   1,98E-03   0   1,04E-04   1,81E-02	Réchauffement climatique - kg CO <sub>2</sub> equiv/UF	2,64	4,89E-01	0	1,92E-02	3,15
Eutrophisation - kg (PO <sub>4</sub> )* equiviUF   1,19E-03   2,84E-04   0   2,51E-05   1,50E-03   1,50E-03   1,48E-04   0   8,27E-06   3,60E-03   3,44E-03   1,48E-04   0   8,27E-06   3,60E-03   3,46E-03   1,48E-04   0   8,27E-06   3,60E-03   3,46E-03   1,48E-04   0   8,27E-06   3,60E-03   3,46E-03   1,48E-04   0   8,27E-06   3,60E-03   3,46E-01   3,91   3,7E-06   3,80E-03   3,22   6,50   0   4,46E-01   3,9		1,56E-07	6,75E-08	0	5,44E-09	2,29E-07
Formation d'azone photochimique   3,44E-03   1,48E-04   0   8,27E-06   3,60E-03   3,00E-03   8,00E-08   0   1,41E-08   1,37E-06   8,00E-03   8,00E-03   0   1,41E-08   1,37E-06   8,00E-03   8,00E-03   0   1,41E-08   1,37E-06   8,00E-03   0   4,46E-01   39.1   1,20E-05   8,00E-03   0   4,46E-01   39.1   1,20E-05   8,00E-03   0   4,46E-01   39.1   1,20E-05   1,2	Acidification des sols et de l'eau - kg SO <sub>2</sub> equiv/UF	1,46E-02	1,39E-03	0	1,04E-04	1,61E-02
	Eutrophisation - kg (PO <sub>4</sub> ) <sup>3-</sup> equiv/UF	1,19E-03	2,84E-04	0	2,51E-05	1,50E-03
Pollution de l'air - m²/UF   1294   62,8   0   2,54   1359		3,44E-03	1,48E-04	0	8,27E-06	3,60E-03
Pollution de l'air - m²/UF   1.294   62.8   0   2.54   1.359		1,26E-06	8,80E-08	0	1,41E-08	1,37E-06
Pollution de l'eau - m²/UF)		32,2	6,50	0	4,46E-01	39,1
Consommation des ressources         Utilisation de l'énergie primaire renouvelables à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme maitères premières - MAUF         2,36         9,33E-01         0         3,18E-03         3,30           Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables contrait que maières premières - MAUF         3,44         -2,72         0         0         7,20E-01           Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire non renouvelables à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables and l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables en lant que matières premières - MAUF         39,4         6,33         0         4,52E-01         46,1           Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en lant que matières premières - MAUF         2,33         -5,92E-01         0         0         1,74           Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables (energie primaire et ressources d'énergie primaire tre tressources d'énergie primaire vullisées comme matières premières - MAUF         41,7         5,73         0         4,52E-01         47,9           Utilisation de matière secondaire renouvelables - MAUF         6,98E-01         1,0E-02         0         0         0         0         0         0         0         0         0 <t< td=""><td>Pollution de l'air - m³/UF</td><td>1 294</td><td>62,8</td><td>0</td><td>2,54</td><td>1 359</td></t<>	Pollution de l'air - m³/UF	1 294	62,8	0	2,54	1 359
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MAUF	Pollution de l'eau - m³/UF)	4,81E-01	1,91E-01	0	1,49E-02	6,86E-01
des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MUP         3,380         3,300           Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MUP         3,44         -2,72         0         0         7,20E-01           Utilisation des ressources d'énergie primaire en ressources d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MUUF         5,80         -1,78         0         3,18E-03         4,03           Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MUUF         39,4         6,33         0         4,52E-01         46,1           Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MUUF         2,33         -5,92E-01         0         0         1,74           Utilisation totale des ressources d'énergie primaire en ressources d'energie primaire en matière sources d'energie primaire en matière seronieres - MUUF         6,98E-01         1,40E-02         0         0         7,12E-01           Utilisation de combustibles secondaire - kgUF         6,98E-01         1,40E-02         0         0         0         0         0           Utilisation nette d'eau douce - m'/UF         1,18E-02         1,35	Consommation des ressources					
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MA/UF	des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées	2,36	9,33E-01	0	3,18E-03	3,30
Tenouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire unatières premières) - MJ/F	Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables	3,44	-2,72	0	0	7,20E-01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF         39,4         6,33         0         4,52E-01         46,1           Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF         2,33         -5,92E-01         0         0         1,74           Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (energie primaire et ressources d'énergie primaire non renouvelables (energie primaire et ressources d'énergie primaire non renouvelables comme matières premières) - MJ/UF         41,7         5,73         0         4,52E-01         47,9           Utilisation de matière secondaire - kg/UF         6,98E-01         1,40E-02         0         0         7,12E-01           Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF         0         0         0         0         0           Utilisation ette d'eau douce - m²/UF         1,18E-02         1,35E-03         0         3,60E-04         1,35E-02           Catégories de déchets         0         0         0         2,57E-07         1,07E-04           Déchets dangereux éliminés - kg/UF         1,03E-04         3,63E-06         0         2,57E-07         1,07E-04           Déchets radioactifs éliminés - kg/UF         1,15E-04         3,87E-05         0         3,06E-06	renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie	5,80	-1,78	0	3,18E-03	4,03
Validisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (energie primaire et ressources d'énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJUF	Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non	39,4	6,33	0	4,52E-01	46,1
renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF         41,7         5,73         0         4,52E-01         47,9           Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF         6,98E-01         1,40E-02         0         0         0         7,12E-01           Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF         0         0         0         0         0         0           Utilisation nette d'eau douce - m²/UF         1,18E-02         1,35E-03         0         3,60E-04         1,35E-02           Catégories de déchets         Utilisation nette d'eau douce - m²/UF         1,03E-04         3,63E-03         0         3,60E-04         1,35E-02           Catégories de déchets           Déchets dangereux éliminés - kg/UF         1,03E-04         3,63E-06         0         2,57E-07         1,07E-04           Déchets radioactifs éliminés - kg/UF         1,70         2,06E-01         0         2,04         3,95           Déchets radioactifs éliminés - kg/UF         1,15E-04         3,87E-05         0         3,06E-06         1,57E-04           Flux sortants           Composants destiné à la réutilisation - kg/UF         0         0         0         0 </td <td>Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF</td> <td>2,33</td> <td>-5,92E-01</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>1,74</td>	Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	2,33	-5,92E-01	0	0	1,74
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables -   0	renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie	41,7	5,73	0	4,52E-01	47,9
MJUF         0         0         0         0         0           Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJUF         1,18E-02         1,35E-03         0         3,60E-04         1,35E-02           Catégories de déchets         Déchets dangereux éliminés - kg/UF         1,03E-04         3,63E-06         0         2,57E-07         1,07E-04           Déchets non dangereux éliminés - kg/UF         1,70         2,06E-01         0         2,04         3,95           Déchets radioactifs éliminés - kg/UF         1,15E-04         3,87E-05         0         3,06E-06         1,57E-04           Flux sortants         Composants destiné à la réutilisation - kg/UF         0	<u> </u>	6,98E-01	1,40E-02	0	0	7,12E-01
MJUF       0       0       0       0       0       0         Utilisation nette d'eau douce - m³/UF       1,18E-02       1,35E-03       0       3,60E-04       1,35E-02         Catégories de déchets         Déchets dangereux éliminés - kg/UF       1,03E-04       3,63E-06       0       2,57E-07       1,07E-04         Déchets non dangereux éliminés - kg/UF       1,70       2,06E-01       0       2,04       3,95         Déchets radioactifs éliminés - kg/UF       1,15E-04       3,87E-05       0       3,06E-06       1,57E-04         Flux sortants         Composants destiné à la réutilisation - kg/UF       0       0       0       0       0         Matériaux destinés au recyclage - kg/UF       4,88E-01       1,25E-01       0       0       6,13E-01         Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF       0       0       0       0       0         Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF       5,84E-02       3,75E-01       0       0       4,33E-01         Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF       5,84E-02       3,75E-01       0       0       4,33E-01	MJ/UF	0	0	0	0	0
Catégories de déchets           Déchets dangereux éliminés - kg/UF         1,03E-04         3,63E-06         0         2,57E-07         1,07E-04           Déchets non dangereux éliminés - kg/UF         1,70         2,06E-01         0         2,04         3,95           Déchets radioactifs éliminés - kg/UF         1,15E-04         3,87E-05         0         3,06E-06         1,57E-04           Flux sortants           Composants destiné à la réutilisation - kg/UF         0         0         0         0         0         0           Matériaux destinés au recyclage - kg/UF         4,88E-01         1,25E-01         0         0         6,13E-01           Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF         0         0         0         0         0           Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF         5,84E-02         3,75E-01         0         0         4,33E-01		0	0	0	0	0
Déchets dangereux éliminés - kg/UF         1,03E-04         3,63E-06         0         2,57E-07         1,07E-04           Déchets non dangereux éliminés - kg/UF         1,70         2,06E-01         0         2,04         3,95           Déchets radioactifs éliminés - kg/UF         1,15E-04         3,87E-05         0         3,06E-06         1,57E-04           Flux sortants           Composants destiné à la réutilisation - kg/UF         0         0         0         0         0         0           Matériaux destinés au recyclage - kg/UF         4,88E-01         1,25E-01         0         0         6,13E-01           Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF         0         0         0         0         0           Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF         5,84E-02         3,75E-01         0         0         4,33E-01	Utilisation nette d'eau douce - m³/UF	1,18E-02	1,35E-03	0	3,60E-04	1,35E-02
Déchets non dangereux éliminés - kg/UF       1,70       2,06E-01       0       2,04       3,95         Déchets radioactifs éliminés - kg/UF       1,15E-04       3,87E-05       0       3,06E-06       1,57E-04         Flux sortants         Composants destiné à la réutilisation - kg/UF       0       0       0       0       0         Matériaux destinés au recyclage - kg/UF       4,88E-01       1,25E-01       0       0       6,13E-01         Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF       0       0       0       0       0         Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF       2,05E-02       1,32E-01       0       0       1,53E-01         Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF       5,84E-02       3,75E-01       0       0       4,33E-01	Catégories de déchets					
Déchets radioactifs éliminés - kg/UF       1,15E-04       3,87E-05       0       3,06E-06       1,57E-04         Flux sortants         Composants destiné à la réutilisation - kg/UF       0       0       0       0       0         Matériaux destinés au recyclage - kg/UF       4,88E-01       1,25E-01       0       0       6,13E-01         Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF       0       0       0       0       0         Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF       2,05E-02       1,32E-01       0       0       1,53E-01         Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF       5,84E-02       3,75E-01       0       0       4,33E-01	Déchets dangereux éliminés - kg/UF	1,03E-04	3,63E-06	0	2,57E-07	1,07E-04
Flux sortants           Composants destiné à la réutilisation - kg/UF         0         0         0         0         0           Matériaux destinés au recyclage - kg/UF         4,88E-01         1,25E-01         0         0         6,13E-01           Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF         0         0         0         0         0           Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF         2,05E-02         1,32E-01         0         0         1,53E-01           Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF         5,84E-02         3,75E-01         0         0         4,33E-01	Déchets non dangereux éliminés - kg/UF	1,70	2,06E-01	0	2,04	3,95
Composants destiné à la réutilisation - kg/UF         0         0         0         0         0           Matériaux destinés au recyclage - kg/UF         4,88E-01         1,25E-01         0         0         6,13E-01           Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF         0         0         0         0         0           Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF         2,05E-02         1,32E-01         0         0         1,53E-01           Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF         5,84E-02         3,75E-01         0         0         4,33E-01	Déchets radioactifs éliminés - kg/UF	1,15E-04	3,87E-05	0	3,06E-06	1,57E-04
Matériaux destinés au recyclage - kg/UF       4,88E-01       1,25E-01       0       0       6,13E-01         Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF       0       0       0       0       0         Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF       2,05E-02       1,32E-01       0       0       1,53E-01         Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF       5,84E-02       3,75E-01       0       0       4,33E-01	Flux sortants					
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF  0 0 0 0 0 0 Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF  2,05E-02 1,32E-01 0 0 1,53E-01 Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF  5,84E-02 3,75E-01 0 0 4,33E-01	Composants destiné à la réutilisation - kg/UF	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF  2,05E-02  1,32E-01  0  0  1,53E-01  Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF  5,84E-02  3,75E-01  0  4,33E-01	Matériaux destinés au recyclage - kg/UF	4,88E-01	1,25E-01	0	0	6,13E-01
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i> 5,84E-02  3,75E-01  0  4,33E-01	Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF	0	0	0	0	0
Energie Vapeur fournie a rexterieur - MU/Or	Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF	2,05E-02	1,32E-01	0	0	1,53E-01
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - MJ/UF 0 0 0	Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF	5,84E-02	3,75E-01	0	0	4,33E-01
	Energie gaz et process fournie à l'extérieur - MJ/UF	0	0	0	0	0



Les impacts associés au réchauffement climatique sont principalement liés à l'étape de production A1-A3. En effet, cette étape est la première source d'émission de gaz à effet de serre dus à la combustion de coke, de gaz naturel et de fuel nécessaire au processus de fabrication. La seconde contribution la plus importante à cette étape est la production des matières premières : ciment et laitier sidérurgique principalement. La deuxième contribution la plus importante en changement climatique est l'étape A4-A5. Cet impact est dû à la génération de pertes lors de l'installation et à la consommation de fuel pour le transport des produits.

Une tendance similaire est visible pour l'épuisement des ressources abiotiques fossiles et l'utilisation des ressources d'énergie primaire. De la même façon, la combustion de coke, de gaz naturel et la consommation de fuel ont de fortes répercussions sur ces indicateurs.

La consommation d'eau visible à l'étape de production est liée à la consommation d'énergie (électricité) du processus industriel.

Les déchets éliminés sont essentiellement générés à l'étape de production A3, qui inclut les déchets non dangereux issus de l'extraction minière du coke (roches inertes), et à l'étape de fin de vie C1-C4. En effet, la totalité des déchets de fin de vie sont mis en centre de stockage.

 Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

#### Air intérieur

### COV et formaldéhyde

D'après le décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils, l'isolant en laine de roche TECH SLAB 2.1 50mm fait partie des produits non concernés par l'étiquetage sanitaire.

De par son domaine d'application d'isolant thermique et acoustique des centrales de traitement d'air, il entre dans la catégorie des produits non concernés par ce décret :

« isolant calorifuge pour tuyauteries, isolant pour gaines techniques, produit d'isolation des conduits de chauffage et de ventilation, isolant pour équipements [...]. »<sup>1</sup>

Aucun essai concernant les émissions de COV et formaldéhyde n'a été réalisé sur ce produit.

#### Laines minérales et santé

#### > Irritation mécanique des fibres

Les fibres de laines minérales ne sont plus classées R38 pour l'irritation pour la peau depuis janvier 2009 (Directive 2009/2/CE) et n'ont donc plus aucun classement irritant. Les plus grosses de ces fibres (celles dont le diamètre est supérieur à environ 5  $\mu$ m) peuvent, comme tout corps étranger, causer des démangeaisons. Ces démangeaisons sont des réactions mécaniques et non chimiques. Elles sont temporaires.

### Classement cancérogène des fibres

Les fibres constituant les laines minérales sont exonérées du classement cancérogène d'après : le Règlement sur le classement et l'étiquetage des substances et mélanges, le Règlement (CE) n° 1272/2008 et sa première mise à jour le Règlement (CE) n° 790/2009. Elles ont en effet passé avec succès les tests prévus par ce Règlement et leur biopersistance est inférieure aux valeurs définies dans la note « Q » de ce texte. Cette exonération est certifiée par l'EUropean CErtification Board (EUCEB - www.euceb.org).

L'EUCEB certifie que les fibres sont en conformité avec la note « Q » du Règlement (CE) n° 1272/2008. L'EUCEB garantit que les tests d'exonération ont été exécutés dans le respect des protocoles européens, que les industriels ont mis en place des procédures de contrôle lors de la fabrication des produits, que des tierces parties contrôlent et valident les résultats.

L'engagement des industriels vis à vis d'EUCEB consiste à :

- Fournir un rapport d'essai établi par un des laboratoires reconnus par l'EUCEB, prouvant que les fibres satisfont à une des quatre conditions d'exonération prévues dans la note « Q » du Règlement (CE) n° 1272/2008,
- Se soumettre, deux fois par an, au contrôle de sa production par une tierce partie indépendante reconnue par EUCEB (prélèvements d'échantillons et conformité à l'analyse chimique initiale),

 $<sup>^{1} \</sup> https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-06/dgaln\_liste\_indicative\_etiquetage\_cov\_janvier\_2016.pdf$ 

Mettre en place les procédures de contrôle interne dans chaque usine.

Les produits répondant à cette certification sont reconnaissables grâce au logo EUCEB apposé sur les

emballages:



## Classement cancérogène des fibres

Les recommandations à suivre pour la mise en œuvre des matériaux isolants à base de laine minérale sont similaires à celles usuellement applicables à tout chantier et sont les suivantes :



Couvrir les parties du corps exposées. Dans un endroit non ventilé, portez un masque jetable.



Se rincez à l'eau froide avant de se laver.



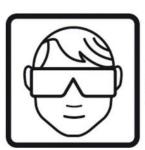
Nettoyez avec un aspirateur.



Ventilez le lieu de travail si possible



Respecter la réglementation sur les déchets



En cas de travail au dessus de la tête, portez des lunettes

De plus, des mesures réalisées sur des chantiers de construction montrent des expositions moyennes des professionnels installant des isolants en laine minérale plus faibles que celles mesurées sur les sites de production. Ces mesures ont été réalisées à la demande du FILMM sur des chantiers en France par des organismes agréés.

	Mesures individuelles, réalisées sur les opérateurs								
Types d'applications	nombre de mesures	moyenne	médiane	probabilité de dépasser la valeur limite d'exposition professionnelle					
		(f/ml)	(f/ml)	(1 f/ml)					
Murs - Laine de verre sur ossature métallique	9	0,1	0,07	0,07%					
Murs - Complexe de doublage	7	0,23	0,19	2,01%					
Toits - Laine de verre à souffler	8	0,09	0,05	0,12%					
Rampants - Laine de verre	4	0,08	0,06	0,00%					
Projection - Laine de laitier (opérateur alimentation)	6	0,07	0,06	0,00%					
Projection - Laine de laitier (projeteur)	10	0,07	0,06	0,00%					

**Tableau** : Résultats de mesures d'exposition aux fibres de laines minérales réalisées en 2006 et 2007 sur des chantiers de construction en France (source : FILMM)

#### Les fibres pendant la vie du bâtiment

L'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur a mesuré les concentrations dans l'air ambiant des fibres minérales lors de son étude pilote en 2002. Ces résultats, d'après l'OQAI, n'ont pas montré « de spécificité apparente des espaces intérieurs. Les valeurs mesurées sont de l'ordre de 10-4 fibres par litre sans différence marquée entre l'extérieur et l'intérieur pour l'ensemble des sites mesurés. »

L'analyse de ces résultats et la hiérarchisation des polluants réalisés par le groupe d'experts de l'OQAI ont abouti à la décision de ne pas refaire de mesures de concentrations en fibres dans l'air intérieur des logements lors de leur campagne de 2003-2005.

Les fibres de laines minérales ne représentent qu'une infime partie des particules et fibres respirables présentes dans l'air ambiant. Dans les locaux à usage privé ou collectif, les niveaux d'exposition sont de l'ordre de 0,0002 à 0,005 fibre/ml, soit 1/200ème de la Valeur Limite d'Exposition professionnelle (Schneider T., 1995).

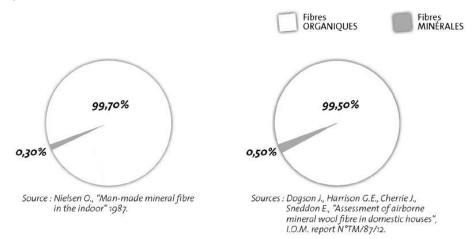


Figure : Les fibres respirées dans l'air intérieur

#### Emissions radioactives

L'indice de concentration d'activité maximum est inférieur à 1 (essais du 09 mai 2019 conformes à la norme NF ISO 18389-3).

#### Sol et eau

Non pertinent pour le produit concerné par de cette FDES.

# Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

# Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de <u>confort</u> hygrothermique dans le bâtiment

L'isolation des parois contribue à une ambiance saine et confortable, à l'augmentation de confort thermique en réduisant les effets de parois froides.

Munie d'un pare-vapeur elle évite tout risque de condensation dans les parois.

En isolant, à confort égal on diminue la température intérieure ce qui est source de réduction de consommation d'énergie.

Les laines minérales offrent par leurs processus de fabrication un large choix d'épaisseur et de résistance thermique. La conductivité thermique des laines minérales est comprise entre 0,030 W/mK et 0,040 W/mK.

La laine minérale est imputrescible par nature et non hydrophile dans les usages en bâtiment. Elle ne retient pas l'eau et en cas de mouillage accidentel elle retrouve ses propriétés initiales après séchage.

La souplesse naturelle des produits et leurs dimensions permettent des mises en œuvre aisées, des découpes ajustées qui garantissent la performance thermique de la paroi réalisée par un calfeutrage parfait.

# Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de <u>confort</u> acoustique dans le bâtiment

Les laines minérales sont par nature des produits efficaces en isolation et en correction acoustique. Leur souplesse et leur porosité ouverte en sont les raisons.

Pour les produits destinés au remplissage des cavités (cloison ; doublage) La laine a un rôle amortisseur « Système masse-ressort-masse ». Elle est indépendante des parements.

Pour les produits destinés aux sols flottants ou aux complexes de doublage, la laine assure la liaison mécanique des parements.

Pour les produits destinés à la correction acoustique (plafonds décoratifs, revêtements muraux,...) le coefficient d'absorption  $\alpha$ w permet de connaître l'aptitude à l'emploi.

Par les matières premières constitutives les exigences acoustiques et de sécurité incendie sont conjointement respectées.

# Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de <u>confort visuel</u> dans le bâtiment

Non concerné car dans ses conditions normales d'usage, le produit n'est visible ni dans les espaces intérieurs ni depuis l'extérieur.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de <u>confort olfactif</u> dans le bâtiment

Non testé.

## Informations additionnelles

## Système de management de l'environnement

Saint-Gobain Isover a fait certifier son système de management de l'environnement selon la norme ISO 14001. La certification couvre la conception, la production, la vente et la livraison de produits isolants en laine minérale.